



Pénibilité : 0,52 centime par jour, c'est ça la reconnaissance ?

FA-FPT Ville de Nancy & CCAS – Déclaration en séance du CST

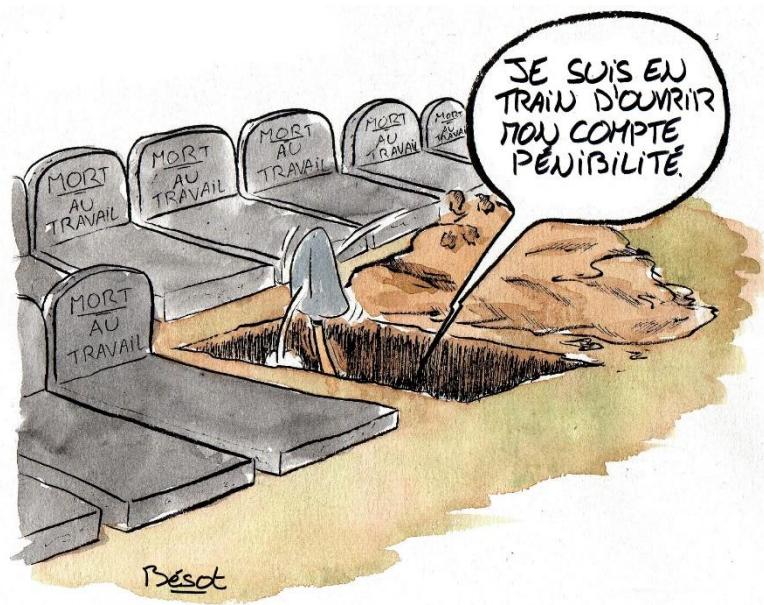
Lors du dernier Comité Social Territorial, l'administration a présenté une mesure dite de *reconnaissance de la pénibilité*, dotée d'une enveloppe globale de **50 000 € brut par an** pour **276 agents** des services techniques, de restauration et d'entretien.

☞ Cela revient à **17 € brut par mois**, soit environ **12 € net**, autrement dit **0,52 centime d'euro par jour travaillé**.

Une reconnaissance... qui frôle le mépris

La FA-FPT a rappelé que les métiers concernés : **jardiniers, agents d'entretien des locaux, de restauration, manutentionnaire ...** comptent parmi les plus pénibles et les plus exposés :

- Conditions climatiques difficiles,
- Port de charges lourdes, gestes répétitifs, exposition aux produits chimiques,
- Horaires décalés et usure physique importante.



Accorder **0,52 centime par jour** pour reconnaître cette pénibilité, c'est non seulement **insuffisant**, mais aussi **injuste**. Cela renvoie une image dévalorisante à des agents qui, chaque jour, **font vivre les services publics de proximité**.

D'autres choix étaient possibles

La FA-FPT a proposé plusieurs pistes plus respectueuses :

- **Reporter la mise en œuvre** afin de constituer une enveloppe réellement significative,

- Ou offrir **des compensations en temps de repos** pour les agents les plus exposés.

Ces solutions auraient donné du **sens à la reconnaissance** de la pénibilité, plutôt qu'une prime symbolique sans portée réelle.

Une immersion qui s'impose ?

Nous lançons un défi avec le sourire, mais aussi du sérieux :

→ Que les décideurs viennent **une semaine sur le terrain**, aux côtés des agents d'entretien, de restauration ou des espaces verts.

Qu'ils constatent **par eux-mêmes** la réalité du travail, de la fatigue et des contraintes.

Peut-être qu'alors, ils comprendront que **la pénibilité ne se solde pas à 0,52 centime par jour.**

Un rejet quasi unanime

Au moment du vote, **4 organisations syndicales sur 5**, dont la **FA-FPT**, ont voté **contre** cette mesure jugée inacceptable.

Seule la **CFDT**, sans surprise, a choisi de voter **pour**.

Un **signal clair** envoyé à l'administration :

☞ **Les agents ne se contenteront pas de symboles.**

FA-FPT Ville de Nancy & CCAS

La **Fédération Autonome** continuera à **porter la voix des agents avec respect, écoute et détermination**.

Reconnaitre la pénibilité, c'est **reconnaitre la dignité** du travail de toutes celles et ceux qui, chaque jour, **entretiennent, nourrissent et embellissent notre ville**.



Seuls on résiste, ensemble on gagne

→ Engagez-vous avec la FA-FPT pour des conditions de travail justes et respectueuses.

Syndicat FAFPT Ville de Nancy et CCAS

10, rue Pierre Fourier

54000 Nancy

✉ **fafptnancy@gmail.com**